

F3SCT
du Jeudi 17 octobre 2024 à 14 heures

PRÉSENTS :

Représentants de la collectivité :

Anne Gérin, Christine Carrara, Nadine Benvenuto,

Représentants du personnel :

Sylvain Charrier

Valérie Bonnaffous

Benjamin Delor (Mourad Bouhout excusé)

Jocelyne Coste

Christine Galle

Secrétaire du F3SCT : Christine Galle

Secrétariat administratif : Alexandra Bonifaci

Directeur général des services : Alain Thévenon-Berthaudin

Coordinatrice du Document unique : Stéphanie Polisano

Assistants de prévention : Nathalie Blanc, Laëtitia Avez, Véronique Saillard, Stéphane Perret (excusé)

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la séance du 24 mai 2024
En cours de validation – envoi ce jour aux représentants du personnel

1. Accidents de service depuis le 24 mai 2024

Annexe 1

Madame Bedouin fait l'état des accidents de service survenus depuis le 24 mai 2024.

Concernant l'accident de service au sein du service Police municipale, les représentants du personnel font remarquer que la mission est récurrente et demandent donc ce qui est mis en œuvre pour que les agents n'interviennent pas sur la manipulation des barrières.

Monsieur Thévenon indique que cette mission peut être effectuée par un tiers mais qu'une réflexion sur le matériel mis à disposition doit être menée.

L'assemblée prend acte de ce point.

2. Mise à jour du Document unique

Madame Polisano indique à l'assemblée que la mise à jour annuelle du Document unique a été effectuée et présente le diaporama.

Concernant les points rouges, plusieurs points sont évoqués :

- Il est indiqué que des aménagements ont été apportés au CTM concernant les risques élevés (ex : espaces verts – propreté). Les autres problèmes soulevés sont en cours, leur résolution est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2025.

Madame Gérin propose de faire une sensibilisation en conseil d'école puisque certains points rouges soulevés dans les écoles concernent des contenants appartenant aux professeurs.

Madame Polisano rappelle plusieurs points :

- l'obligation d'équiper les salles de réunion d'affiche d'interdiction de fumer,
- la placière du marché forain a été équipée d'une carte réalisée en interne et est maintenant bien identifiée comme placière,
- la rampe qui mène au sous-sol a été installée en juillet 2024 et le projet est en cours au cinéma,
- des bouchons d'oreilles moulés ont été fournis aux agents exerçant leurs missions sur le bord de la piscine.

Madame Polisano fait part de sa difficulté de faire passer les risques de « rouge » à « orange ». Elle a donc contacté la société GRISK afin d'avoir des conseils qui a indiqué que la collectivité peut intervenir sur la maîtrise du risque, soit de passer en cotation « 3 » et qu'un diagnostic sera effectué dans 5 ans. Après diagnostic l'intervenant extérieur décidera du changement de couleurs. Elle indique qu'un des risques passe de rouge à orange avec la mise à jour 2024.

Madame Gérin et Monsieur Thévenon tiennent à remercier les assistants de prévention pour le travail fourni et leur vigilance.

Les représentants du personnel demandent que le document unique soit mis à jour sur l'intranet.

L'assemblée prend acte de la mise à jour du Document.

3. Sensibilisation aux Troubles musculo-squelettiques (TMS) au pôle EPJ

Madame Bedouin informe l'assemblée que dans la continuité de la réorganisation du pôle Education, Périscolaire et Jeunesse (EPJ) avec le passage à 4 jours d'école, un préventeur du Centre de gestion de l'Isère avait été sollicité pour faire un retour sur les scénarios envisagés, les avantages et les points de vigilance en matière de santé au travail. Une réunion s'est tenue au moment de la rentrée pour faire une sensibilisation sur les Troubles musculo-squelettiques et comment adapter les gestes pour minimiser l'impact sur la santé. Suite à cette matinée d'information, il a été décidé de faire une formation sur site en 2025 pour développer de manière plus pratique. Madame Bedouin indique que les agents ont été plutôt satisfaits de cette première matinée.

Points à la demande des représentants du personnel

4. Plan canicule

Les représentants du personnel souhaitent revenir sur le plan canicule hors plan Préfectoral.

- Ils indiquent avoir été sollicités par l'unité bâtiment qui n'a pas bénéficié des horaires d'été contrairement aux autres unités. La sollicitation porte sur le fait de revoir de manière uniforme les horaires.

Monsieur Thévenon confirme que pour l'été 2024 la décision a été prise de ne pas les intégrer à ces horaires (missions exercées à l'intérieur des bâtiments contrairement aux unités Espaces verts, voirie et propreté plus soumises aux fortes chaleurs).

- Ils réitèrent leur demande de fermer les accueils au public plus tôt pour un meilleur accès des

agents aux salles climatisées notamment les salles de réunion. Ils rappellent que la solidarité dans le service pour relever les agents des accueils avait été évoquée et qu'ils sont toujours en attente d'une note à ce sujet.

Madame Gérin rappelle qu'en qualité de service public, nous nous devons d'accueillir le public, que l'on ne peut pas faire du cas par cas. Elle rappelle que les administrés peuvent se déplacer surtout en fin de journée.

Les représentants du personnel font remarquer plusieurs points :

- Ils sont preneurs des comptages réalisés l'année dernière dans les accueils. Ils remarquent que les administrés ne se déplacent plus mais effectuent de plus en plus leurs démarches par mail.
- La chaleur ne devient plus tenable à partir de 15h30.
- Les films occultant ont été posés dans certains bureaux à titre de test. Il n'a pas fait très chaud cette année mais il serait utile de faire une bonne partie du collage des filtres à grande échelle pour que cela soit efficace.

Concernant la mairie, Madame Polisano indique que les films occultant permettent de faire baisser la température de 3 ou 4 degrés. Il est également indiqué que la ventilation matinale est efficace par les agents d'entretien.

5. Suite des visites des sites dans le cadre du Document unique

Un rappel est effectué sur les dates de visite de site à programmer : 2ème étage de la mairie et suite 1^{er} étage ainsi que la piscine.

Concernant la visite de la mairie, les problèmes soulevés sont rappelés : goulottes au sol, accoudoirs de chaises qui ne passent pas sous certains bureaux. Il est également indiqué que les retours sur les souris ergonomiques mises à disposition récemment sont assez bons.

Concernant ce sujet, Madame Bedouin indique que toutes les personnes qui ont souhaité en bénéficier ont été pourvues, mais que ce type de matériel ne convient pas pour tout le monde, il faut une phase de test pour vérifier que des douleurs n'apparaissent pas avec le temps. Une seconde commande pourra être faite en 2025 si le premier déploiement fait émerger de nouvelles demandes.

Point commun avec le CST

6. Point d'information sur la démarche Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Madame Bedouin explique que les contacts ont été pris avec des prestataires mais que compte tenu des impératifs du service Ressources humaines en lien avec les services, l'échéance annoncée n'a pas pu être respectée. Une première analyse des propositions a été faite et une relance avec adaptation des propositions a été demandée courant août. Les nouvelles propositions viennent d'être reçues. L'idée était de procéder en 3 étapes : une quantitative sous le format de questionnaire qui serait mis à disposition de l'ensemble des agents, et une qualitative avec échange en présentiel sur la base de groupe de travail. Sur la base des retours, nous souhaitons que le prestataire nous accompagne sur l'élaboration d'un plan d'action, soit la 3ème étape du process. La collectivité souhaite associer 2 représentants du personnel à l'audition de 3 prestataires pour le choix de ce dernier. Lors de ces auditions, il y aura un temps de présentation

du prestataire puis des questions/réponses.

Les représentants présents pourront poser des questions.

Les représentants du personnel se félicitent que le point puisse avancer. Ils ajoutent qu'il y a une forte attente de leur part et de la part des agents de travailler sur ce sujet.

Ils font part d'une publication de l'INRS sur les RPS. L'institut propose une méthodologie pour inclure les RPS dans le Document unique. Cette problématique est déjà dans le Document Unique de Voreppe mais de manière succincte et doit être suivi de fait.

Madame Bedouin indique que les propositions ne sont pas forcément les mêmes d'un prestataire à l'autre mais l'un d'eux proposait de mettre notre Document Unique à jour. Le prestataire pourra communiquer sur la démarche.

7. Information sur la formation Intra « Gestion du stress »

Madame Bedouin explique que cela fait plusieurs années que la collectivité souhaite mettre en place une formation transversale pour l'ensemble des agents sur la gestion du stress. En effet, l'environnement professionnel est en constant changement ces dernières années, tant sur le plan juridique, humain et que matériel. Les agents sont confrontés de plus en plus souvent à des situations nécessitant adaptation et réactivité. Ainsi, nous souhaitons leur apporter des méthodes et bonnes pratiques pour affronter ces situations le mieux possible sur le plan émotionnel et avoir quelques réflexes génériques en matière d'organisation, quel que soit le poste occupé. Concernant les encadrants, la collectivité a le souhait également de leur permettre d'apprendre à ne pas être à l'origine de situation de stress pour leurs équipes (bonnes pratiques managériales, prévention) et de savoir détecter le stress au sein de leurs équipes.

Des formations sur cette thématique sont accessibles en individuel sur le catalogue du CNFPT. Ce type de stage est difficile à obtenir car très demandé. L'organiser en intra permet donc d'en faciliter l'accès pour nos agents.

Ce projet s'est travaillé en collaboration avec le CNFPT. Le projet a pu aboutir sur l'année 2024. Le CNFPT a pu nous conseiller sur le type de formation à mettre en œuvre et a débouché comme suit :

- un stage de sensibilisation auprès des agents non encadrants quel que soit le métier (technique, administratif, social...) : 1 jour. Objectif : obtenir des clés pour réagir face à une situation stressante
- un stage pour les encadrants : 2 jours + 1. Objectif : comprendre le stress, gérer son stress et adopter les bonnes pratiques managériales pour prévenir le stress de son équipe.

Le CNFPT a accordé 3 groupes pour les agents et 1 groupe pour les encadrants. Le CNFPT conseille d'analyser les retours des agents à l'issue des formations pour voir les éventuelles suites qui pourraient être données : nouveau(x) stage(s) en intra (si nombre de participants suffisant) ou orientation sur des besoins individuels sur le catalogue CNFPT. Pour précision, les besoins pouvant découler d'une sensibilisation à la gestion du stress sont divers : l'organisation du travail, la gestion des émotions, la communication dans les relations professionnelles, la gestion des situations conflictuelles... De ce fait, il n'est pas certain de pouvoir monter une nouvelle action de formation en intra.

Les représentants du personnel informent l'assemblée que cette différence de nombre de jours

est mal vécue par les agents.

Madame Bedouin explique qu'elle avait alerté le CNFPT à ce sujet et que l'écart du nombre de jours a été préconisé par le CNFPT : le contenu est plus important (stress des encadrants – détecter et accompagner son équipe sur leur stress :). La formation à destination des agents devait rester sur une base relativement large afin qu'elle soit accessible à tous quel que soit le métier exercé. Les programmes de formation seront mis à disposition pour être transparent sur le contenu.

A l'issue de ces sessions, des journées en « union » avec d'autres collectivités pourront être proposées à nouveau mais sur l'année 2025.

Madame Polisano demande si des agents ont été mis sur liste d'attente ; c'est le cas de 2 agents. Il sera possible de refaire un recensement et redemander des groupes sur 2026. Elle ajoute que le CNFPT a été très présent sur l'accompagnement du contenu.

Les représentants du personnel ajoutent que l'analyse des Risques Psycho-sociaux va peut-être faire émerger des besoins futurs. Ils ajoutent que bénéficier de cette formation en intra est un atout.

Fin de séance à 14h55

Voreppe, le 6 décembre 2024.

Christine GALLE,
Secrétaire du CHSCT



Anne Gérin,
Présidente



Accidents service/trajet
depuis mai 2024

Intitulé service	Date	Accident Trajet	Observations	Début De l'arrêt	Fin de L'arrêt	Déclaration Assureur / CPAM
Crèche	03/10/2024	oui	L'agent, accompagné d'une collègue, est sortie du bus qui était en retard de quelques minutes pour rejoindre la crèche. Elles ont donc accéléré la cadence et l'agent est tombée en avant. De suite elle s'est retournée sur le dos et a attrapé sa cheville gauche en exprimant une vive douleur à ce niveau. Les pompiers ont été appelés. L'agent est parti à hôpital pour en ressortir après les examens : contusions genou et cheville gauche.	03/10/2024	11/10/24	OUI
Crèche	19/07/2024		L'agent faisait une activité avec les enfants, accroupi. En se levant, l'agent a ressenti une douleur au genou droit et ne pouvait plus marcher. Douleurs persistantes au genou	22/07/2024 Nouvel arrêt Du 09/09 au 20/09	26/07/2024	OUI
EPJ / Entretien	14/06/2024	oui	En sortant de l'école de musique où l'agent intervenait sur des missions d'entretien, il a glissé sur un passage piéton. Contusion genou droit.	14/06/24	24/06/24	OUI
Police municipale	17/05/2024		Sur le marché forain du vendredi matin, en manipulant les barrières de signalisation à mettre en place pour la fermeture de la rue aux véhicules, l'agent s'est bloqué le bas du dos (poids des barrières et distance à parcourir).			OUI
Rosa Parks	14/10/2024		Malaise vagal	14/10/24	27/10/24	OUI